Le Bois des Aulnaies

Le bois des Aulnaies est situé sur Taverny et Saint-Leu-la-Forêt. De nouveaux aménagements portés par l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France permettent de bénéficier d'un nouvel espace naturel ouvert au public.



Les aménagements paysagers imaginés et opérés par Île-de-France Nature ont consisté à matérialiser les entrées et à pérenniser le cheminement piéton principal pour y canaliser le public et ainsi limiter le piétinement des jeunes boisements. Des travaux qui permettent aujourd'hui d'offrir une promenade continue de qualité, tout en garantissant la régénération naturelle de ce bois.

Le premier geste d'aménagement a consisté à tracer le cheminement principal reliant les différentes poches boisées entre elles, en serpentant entre les arbres sains existants pour éviter les abattages et préserver les qualités du site.

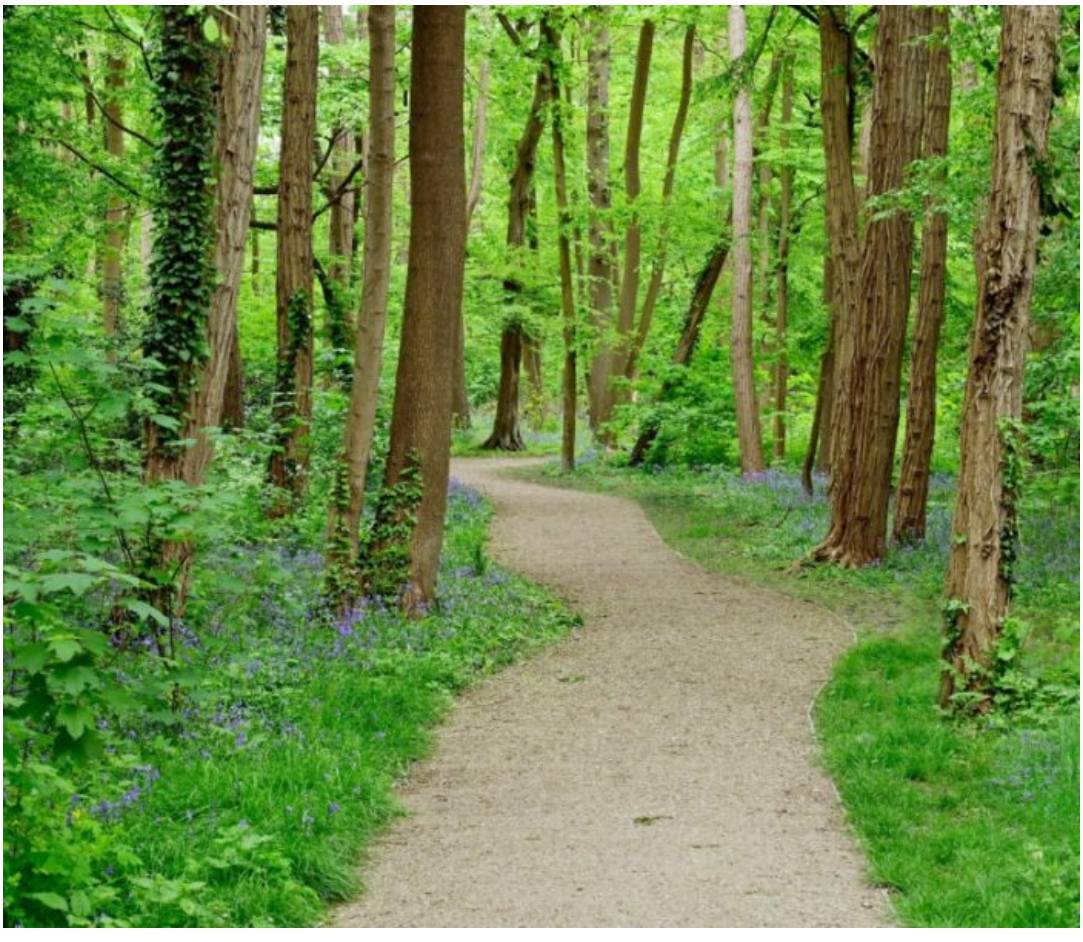
Un chantier vertueux et exemplaire en matière d'économie circulaire au sein duquel Île-de-France Nature a sélectionné des matériaux issus des filières du réemploi et du recyclage (grave de béton concassé, pavés).

Une fois les travaux préparatoires, terrassements et revêtements de sol réalisés, des ouvrages et du mobilier sur-mesure (passerelles, signalétique spécifique, assises, et dispositifs anti-intrusion…) ont été installés permettant d'accompagner le public dans sa promenade. Des matières brutes et durables comme le bois et l'acier auto-patinable, ont été choisies, alliant esthétisme, rusticité et savoir-faire artisanal.

Ces attentions favorisent les qualités intrinsèques des lieux : l'aménagement s'efface pour donner l'illusion d'avoir toujours été là.

Pour favoriser le développement de la biodiversité et créer de nouvelles ambiances paysagères pour les promeneurs, des arbres, cépées et arbustes propices à l'accueil de tout un cortège d'oiseaux ont ensuite été plantés à l'automne 2023 en lisière du bois et aux entrées du site.





Parmi les enjeux de ce nouvel aménagement :

- regénérer le bois en canalisant les cheminements
- valoriser les ambiances en profitant des atouts de la qualité de la lumière, des floraisons saisonnières et des sous-bois
- permettre une connexion jusqu'au bois de Boissy en réhabilitant le pont au-dessus de l'A115 et en créant une liaison cyclable entre le futur centre aquatique olympique et la plaine agricole du Plessis-Bouchard

- formaliser des cheminements praticables par tous
- aménager les entrées pour permettre une identification du bois en créant des espaces de transition
- améliorer le boisement en préservant les sols du piétinement, en poursuivant la mise en sécurité par l'abattage de bois morts et en recréant des lisières pour éviter le vis-à-vis sur les propriétés privées.

Infos pratiques

Les aménagements chiffres :

- 135 arbres plantés (essences forestières et fruitières)
- 140 jeunes arbres plantés
- 1 700 arbustes plantés
- 1 hectare de prairies
- 2 km de chemins pérennisés
- 1 430 m3 de grave de béton recyclé en provenance du Val-d’Oise (recyclage)
- 3 passerelles
- 11 panneaux signalétiques
- Coût total : 1 M€ TTC financé à 100% par le Conseil régional d’Île-de-France

Documents
Projet d'aménagement du Bois des Aulnaies